



PRÉFET DE LA HAUTE-SAÔNE

Vesoul, le 8 décembre 2018

JOURNÉE DU 8 DÉCEMBRE 2018

Point de situation à 12h00

Dix actions, dont quatre ont été déclarées, sont actuellement recensées en Haute-Saône sur onze communes (chiffre évolutif) regroupant un total d'environ 600 personnes soit un chiffre inférieur à samedi dernier.

Aucun incident majeur ne s'est produit ce matin sur l'ensemble du département, malgré certaines perturbations à la circulation ou aux accès à des zones commerciales. Ces perturbations restent cependant limitées.

Les principales communes actuellement concernées par des actions sont Vesoul, Lure, Arcles-Gray, Saint-Sauveur et Héricourt.

Compte-tenu de la gêne à la circulation susceptible de se produire, les usagers de la route sont appelés à faire preuve d'une prudence particulière. Les participants à ces actions sont invités à faire preuve de responsabilité, à rester dans le cadre légal en n'entravant pas la circulation, à suivre les consignes des forces de l'ordre et à ne pas troubler l'ordre public.

Pour plus d'information, suivez le compte twitter du Préfet de Haute-Saône
<https://twitter.com/prefet70?lang=fr>

CONTACT PRESSE

Centre Opérationnel Départemental

03.84.77.70.00

Communiqué de presse